



**ASSEMBLÉE NATIONALE  
DU QUÉBEC**

**EXTRAIT DE PÉTITION  
(Conforme au Règlement)**

**Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 355 pétitionnaires.**

**Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec**

**Les faits invoqués sont les suivants :**

**CONSIDÉRANT QUE** les changements apportés par la Société de transport du Saguenay au réseau de transport en commun au Saguenay à partir du 9 avril 2018 ont détérioré son efficacité;

**CONSIDÉRANT QUE** des trajets vers des quartiers ont été réduits ou supprimés;

**CONSIDÉRANT QUE** ces changements ont eu un effet négatif sur la clientèle, provoquant une diminution de l'achalandage de 11,5 % au cours de l'année 2018;

**CONSIDÉRANT QUE** les citoyens de Saguenay, et en particulier les utilisateurs du transport en commun, n'ont à peu près pas été consultés sur les changements imposés au réseau;

**CONSIDÉRANT QUE** l'amélioration du transport en commun est un des moyens privilégiés pour réduire la menace des changements climatiques en participant à la réduction des gaz à effet de serre;

**CONSIDÉRANT** également le sous-financement du transport adapté;

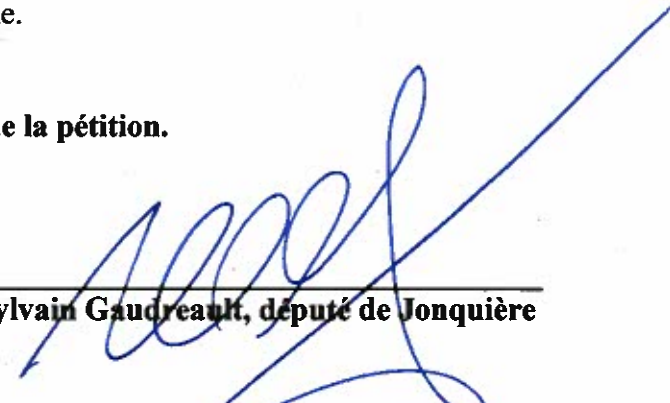
**CONSIDÉRANT** la très grande superficie du territoire à couvrir.

**Et l'intervention réclamée se résume ainsi :**

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec:

1. De décréter, en vertu de son article 4, que la Loi sur le développement durable s'applique aux municipalités du Québec et particulièrement à leur plan de développement du transport en commun;
2. D'investir massivement dans l'amélioration du transport en commun en région, pour y mettre en œuvre une véritable politique de mobilité durable;
3. D'accroître les investissements à Saguenay pour conserver les services actuels et bonifier l'offre de transport, notamment la fin de semaine.

**Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.**

  
Sylvain Gaudreault, député de Jonquière

27-08-2019  
Date de signature de l'extrait